

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU  
1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSÉN, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

~~M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*~~

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, V. BRAVIN, ~~D. VANHEESBEKE LENAERTS,~~ M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:40 en excusant l'absence de Monsieur Didier GRISARD de la ROCHETTE, Président du CPAS et Madame le Conseiller D. LENAERTS.

S É A N C E P U B L I Q U E

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

Le conseil prend acte de:

**Service Public de Wallonie – 17/11/2016 – approbation des délibérations du conseil du 28/09/2016 – règlements-taxes**

**Service Public de Wallonie – 15/11/2016 – éclairage public de l'esplanade du casino de CHAUDFONTAINE**

**Service Public de Wallonie – 15/11/2016 – réfection de voirie rue clos Colas et rue les Oies à BEAUFAYS**

**Service Public de Wallonie – 15/11/2016 – réhabilitation d'une canalisation rue du Hêtre Pourpre et réfection de voirie de l'axe Hêtre Pourpre et Radoux Rogier à EMBOURG**

2. Budget 2016 du CPAS - modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°3.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce présente le point et rappelle qu'il s'agit de l'ajustement habituel et que celui-ci n'a pas d'incidence sur la part communale.

Le Conseil, par dix-neuf voix pour et sept abstentions (MR+ECOLO/PS+CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Approbation des modifications budgétaires n°1/2016 des Fabriques d'église de

a) **Saint Jean l'Evangéliste de BEAUFAYS**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) **Saint-François Xavier de CHAUDFONTAINE**

Le Conseil, par vingt-deux voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)  
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) **Immaculée Conception de NINANE**

Le Conseil, par < > voix pour, < > voix contre  
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

d) **Notre dame de VAUX-SOUS-CHEVREMONT**

Le Conseil, par < > voix pour, < > voix contre  
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

e) **Saint-Jean baptiste d'EMBOURG**

Le Conseil, par vingt-deux voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/ PS)  
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**4. Règlement complémentaire sur la police à la circulation routière – création d'un passage pour piétons route de Beaufays à hauteur du n°32.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**5. Règlement-taxe sur les établissements dangereux et ceux classés en vertu de la législation relative au permis d'environnement.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE demande quelques explications.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement répond qu'il s'agit simplement de la fusion de 2 règlements dans un souci de simplifications.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**6. Redevances applicables aux prestations rendues par les services communaux ayant l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans leurs compétences – modifications.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**7. ASBL CHAUDFONTAINE-SPORTS – rapport d'évaluation 2015.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**8. Création d'une voirie – Beaufays Bis – résultat de l'enquête publique.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**9. Assemblées générales – intercommunales.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

+ voir 2 points EN URGENCE

**10. Fête de Noël des Seniors 2016 - convention avec l'association PROJARTIST.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE fait remarquer que les membres du conseil communal ont déjà reçu l'invitation pour participer à cette fête alors que celle-ci n'a pas encore fait l'objet d'une décision du conseil communal.

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme expose que cette situation est due au fait que lors d'une réunion du collège, Monsieur le directeur général a estimé que cette convention devait passer en conseil communal. Nous l'avons donc inscrit, conformément à sa suggestion.

Le Conseil, par vingt-trois voix pour et trois abstentions (MR+PS+ECOLO/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**11. Revalorisation des échelles E2, E3, D2 et D3.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**12. Valorisation des services prestés dans le secteur privé et/ou en qualité d'indépendant.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**13. Allocation de fin d'année 2016 – complément.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**14. Plan communal de formation.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

*Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY quitte la séance pour l'examen du point n°15*

**15. Vacance de l'emploi - accès à l'emploi de directeur général.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

*Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY rentre en séance après l'examen du point n°15*

**16. Gare de CHAUDFONTAINE - brasserie - accord entre les intervenants.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE demande si cet accord passé avec un commerçant qui a rencontré des problèmes suite aux travaux qui ont été réalisés sur l'esplanade ne va susciter d'autres réclamations et en quelque sorte faire jurisprudence.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce estime que non car c'est le seul cas où le problème se présente sous cette forme où nous sommes le bailleur.

Pour rappel, la SNCB est propriétaire du bien, nous disposons d'un bail emphytéotique sur le bien et le bien est loué dans le cadre d'un bail commercial à la brasserie INBEV.

Nous avons été confronté à d'autres cas mais pour d'autres raisons et nous avons agi uniquement sur ce qui dépend de la commune de CHAUDFONTAINE.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN demande pourquoi ces autres cas n'ont pas été soumis au conseil communal.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que le dégrèvement d'une taxe ne passe pas en conseil communal, c'est une décision de collège.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, ajoute que chaque commerçant qui pouvait être concerné a reçu un courrier de l'échevin des finances.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce ajoute que pour prendre décision dans cette matière, il a fallu trouver une base objective et nous avons retenu l'évolution du chiffre d'affaires.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

17. **Signature de la convention entre la Bibliothèque des Littératures d'Aventures et la Communauté française de Belgique.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

18. **Convention de travaux conjoints entre la Région wallonne, la commune de CHAUDFONTAINE, PROXIMUS, la CILE, RESA (gaz et électricité) relative à l'aménagement de la place de la Bouxhe à CHAUDFONTAINE au croisement de la N30 et de la N62 - décision à prendre.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

19. **Marché de travaux conjoints entre la Région wallonne, la commune de CHAUDFONTAINE, PROXIMUS, la CILE, RESA (gaz et électricité) relative à l'aménagement de la place de la Bouxhe à CHAUDFONTAINE au croisement de la N30 et de la N62 - approbation des conditions et du mode de passation.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

20. **Plan d'investissements communal 2013-2016 - égouttage et aménagement de la rue les Oies à BEAUFAYS - adaptation du cahier spécial des charges suite aux remarques de la DGO1 - direction des voiries subsidiées - prise d'acte.**

Le Conseil, prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

21. **Plan d'investissements communal 2013-2016 - réhabilitation de l'égout de la rue du Hêtre Pourpre et réfection de voirie rue du Hêtre Pourpre et rue R. Rogier à EMBOURG - adaptation du cahier spécial des charges suite aux remarques de la DGO1 - direction des voiries subsidiées - prise d'acte.**

Le Conseil, prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

22. **Plan d'investissements communal 2013-2016 - éclairage public de l'esplanade du casino à CHAUDFONTAINE - adaptation du cahier spécial des charges suite aux remarques de la DGO1 - direction des voiries subsidiées - prise d'acte.**

Le Conseil, prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

23. **Plan d'investissements communal 2013-2016 - réfection et pose d'une canalisation rue Clos Colas et réfection d'un tronçon de voirie rue Les Oies à BEAUFAYS - adaptation du cahier spécial des charges suite aux remarques de la DGO1 - direction des voiries subsidiées - prise d'acte.**

Le Conseil, prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

24. **Remplacement de la camionnette Ford transit de l'équipe signalisation – approbation des conditions et du mode de passation.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

25. **Fonds des communes – recours au Conseil d'état – autorisation d'ester en justice.**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY précise que son groupe n'est pas d'accord avec l'introduction de cette procédure et qu'il faut examiner ce que cela va vous rapporter une fois que vous aurez payé votre avocat.

Au surplus, il estime que l'effort demandé à la commune de CHAUDFONTAINE est modéré par rapport à un effet global sur les finances de la région wallonne et il estime que la position prise par la majorité est une position politique.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce rétorque que les arguments invoqués par Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY sont également de nature politique et que ce choix impose d'aller chercher de l'argent dans la poche des habitants, argent dont la commune n'a pas forcément besoin.

Pour le reste, nous avons été informés de cette décision de la région wallonne à un moment où toutes les communes avaient déjà préparé leur budget.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que l'effort demandé porte sur une année seulement et qu'il s'agit d'un effort de solidarité avec l'ensemble des communes de la région wallonne.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil communal estime que l'argumentation évoquée porte à faux car une commune comme NEUPRE a les mêmes types de revenus que la commune de CHAUDFONTAINE et des impôts bien plus élevés. Il ajoute qu'en agissant ainsi, la région prive les habitants de la commune de CHAUDFONTAINE d'une juste répartition du fonds des communes alors que le texte lui-même porte que les 2 impôts, additionnel à l'IPPP et le PI doivent être concernés pour entraîner la sanction.

Il estime que la commune doit donc réagir par un recours contre un prélèvement illégal et que ne pas le faire serait une faute.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY ajoute qu'il s'agit de solidarité.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que nous, nous préférons être solidaires avec les habitants de CHAUDFONTAINE.

Le Conseil, par dix-sept voix pour, sept et voix contre et deux abstentions (MR / PS+ CDH/ ECOLO)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**26. Approbation du procès-verbal de la séance du 26/10/2016.**

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 26/10/2016.

**POINT DEPOSE EN URGENGE**

**27. Ressourcerie du pays de LIEGE**

**Voir point n°9**

**a) désignation d'un représentant**

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier désigne Monsieur André NICOLET à l'assemblée générale  
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**b) assemblée générale extraordinaire – approbation de l'ordre du jour**

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier  
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 21:20, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

**H U I S C L O S**

**1. Démission et admission à la retraite d'une employée d'administration.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**2. Autorisations d'ester en justice – citations en intervention et en garantie**

**a) EMBOURG HOCKEY CLUB**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**b) accident de roulage à NINANE**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**3. Enseignement communal**

**a) mise en disponibilité pour cause de maladie d'un instituteur primaire définitif**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**b) désignation temporaire de huit institutrices primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**c) désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

**d) désignation temporaire de quatre maîtres du cours de philosophie et de citoyenneté à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).



- e) **désignation temporaire de deux maîtres de morale à temps partiel (ratification) (249/16) (250/16)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 21:40, Monsieur le Président lève la séance et précise que le prochain conseil communal aura lieu le 21/12/2016 et que l'on y mangera du boudin.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.